



vous guider



Les élus de la MSA

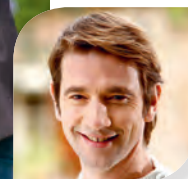
Des délégués de proximité qui relaient,
participent, représentent, animent...

■ Elections MSA 2015



Un mandat intéressant

“ Mère de famille
et en activité professionnelle,
j’ai découvert des projets qui
m’intéressaient, et j’ai pu
m’y investir sans perturber
ma vie personnelle. ”



Un mandat utile

“ Être délégué
c’est formateur. Je fais partie
d’un groupe qui échange, fait des
propositions et est écouté.
Je me sens utile ; agir pour rendre
service aux habitants de mon
canton me fait plaisir. ”

**Les élus
de la MSA**
(mandat 2010-2015)

3,3 millions
d’électeurs
adhérents
à la MSA



3 collèges

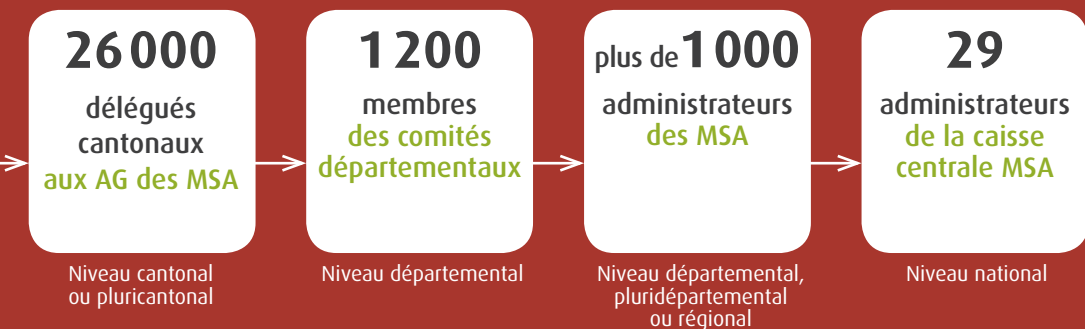
- 1^{er} collège : représentants des exploitants non employeurs de main-d’œuvre
- 2^e collège : représentants des salariés sur liste syndicale
- 3^e collège : représentants des exploitants employeurs de main-d’œuvre

Nous délégués de la MSA

Agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités, nous nous intéressons aux questions sociales et à la vie de nos territoires.

Chacun de nous appartient à un réseau de près de 26 000 hommes et femmes de terrain bénévoles, élus par les adhérents pour cinq ans.

Nous agissons en équipe avec les autres délégués de nos cantons pour aider les adhérents et renforcer leurs liens avec la MSA.



> **Nous sommes des relais entre**

Nous avons appris à connaître la MSA et recevons des informations de façon privilégiée, ce qui nous permet **d'orienter** les adhérents.

Proches de ces personnes, nous connaissons leurs besoins ou leurs difficultés et pouvons **interpeller** la MSA pour que les services de la caisse interviennent.

Au courant des actions de la MSA, nous en parlons autour de nous. Nous contribuons ainsi à les **faire connaître** pour en faire bénéficier le plus grand nombre.



→ **Orienter vers les services**

“ Mon voisin s’interrogeait sur les conditions de son départ en retraite. J’ai pu l’orienter vers le bon interlocuteur de la MSA. Il a reçu les réponses à ses questions. ”



La MSA accompagne ses délégués

- > Le Conseil d'administration les tient régulièrement informés de ses décisions et les mobilise (actions, crises, manifestations telles que forums, foires...).
- > Ils peuvent assister à des réunions d'information et des sessions de formation.
- > Pour faciliter l'exercice de leur mission, les délégués sont organisés en comités d'échelons locaux accompagnés par des animateurs de la MSA.

la MSA et ses adhérents



“ On m’a signalé qu’une personne avait des difficultés familiales dans mon canton. Je l’ai appelée, nous avons discuté et j’ai senti que je pouvais jouer un rôle. Elle n’osait pas parler de ses problèmes, mais au fil des échanges, elle s’est livrée et j’ai pu la convaincre d’aller trouver une assistante sociale de la MSA qui a débloqué la situation. ”

→ **Interpeller la MSA**



→ **Faire connaître les actions**

“ Lors d’une réunion d’information sur les produits phytosanitaires, je me suis rendu compte qu’il serait intéressant de sensibiliser les exploitants de mon canton aux bons comportements liés à l’utilisation de ces produits. J’ai pu faire intervenir un préventeur de la MSA. Il a analysé les situations et nous a aidés à modifier nos habitudes. J’en ai parlé lors d’une réunion professionnelle pour que ce type d’action soit connu. ”

La MSA s’adapte aux réalités de la population agricole

- > Elle est gouvernée par des élus représentant l’ensemble du milieu professionnel agricole et des adhérents. Ils en connaissent les spécificités et les enjeux et peuvent les retraduire dans leurs décisions.
- > Par exemple, la MSA développe des actions de prévention et de santé au travail, pour les salariés et les non salariés, adaptées aux spécificités de leurs métiers.
- > Autre exemple, la MSA s’attache à améliorer les conditions de vie des familles avec la mise en place de crèches.

> **Nous participons à des projets**

Proches des assurés, nous proposons et accompagnons des actions sociales, de santé et de développement local. Pour cela, nous identifions les besoins des personnes et des territoires, nous proposons des solutions adaptées et mettons en place des actions associant adhérents, populations et partenaires.



→ **Se mobiliser pour créer une maison de santé rurale.**

“ Lors d’une réunion des délégués, nous avons évoqué les préoccupations des habitants liées aux départs en retraite de plusieurs médecins. Cela a constitué le départ d’un projet de maison de santé rurale avec les professionnels de santé, que nous avons porté auprès des maires et du conseil général. Ensemble et avec nos partenaires, nous avons trouvé l’emplacement pour la construire. Aujourd’hui, deux médecins et une infirmière s’y sont déjà installés et un dentiste va prochainement arriver. ”



La MSA, toujours à l’écoute des évolutions du monde agricole et rural

- > Pour répondre aux nouveaux besoins sociaux et de santé sur les territoires, la recherche de solutions nouvelles et pertinentes doit se faire en étant à l’écoute du terrain.
- > La MSA peut compter sur les délégués qui vivent les évolutions du monde agricole et rural.

locaux

“ Autour de nous, nous avons remarqué que beaucoup de personnes âgées se retrouvaient isolées. Les équipes de la MSA nous avaient parlé des MARPA, qui permettent aux personnes âgées d’avoir accès aux soins, aux services de proximité, tout en restant près de chez elles. Elles nous ont aidés à construire le projet et nous avons évalué les besoins en contactant plus de 500 personnes. Aujourd’hui, trois délégués font partie du conseil d’administration de la MARPA. ”



Faciliter la création d’une MARPA*

*Maison d’Accueil Rurale pour les Personnes Âgées



Impliquer la population dans le développement local

“ Nous habitons une vallée enclavée, et il fallait relancer une dynamique. Avec les équipes de la MSA, la population et les acteurs locaux, nous avons dégagé quatre axes d’action : les jeunes, les personnes âgées, l’emploi et la communication entre les villages. Plusieurs projets ont vu le jour et je me suis moi-même investi pour parrainer des jeunes en recherche d’emploi. ”

Les missions de la MSA

- > Assurer la protection sociale au sein d’un guichet unique pour les salariés et les non salariés agricoles : versement des prestations (famille, retraite, santé), encaissement des cotisations, prévention, santé au travail,...
- > Développer l’action sanitaire et sociale : aides, dépendance, précarité, insertion par l’emploi, structures d’accueil collectives...
- > Animer et développer les territoires autour de projets sociaux.
- > Proposer des services aux personnes : portage de repas, aide ménagère, télé sécurité, transport, vacances...

> **Nous représentons la MSA au**

Nous sommes des acteurs de la vie locale et professionnelle du monde agricole. Nous pouvons présenter les positions et les actions de la MSA auprès de ses partenaires et lors de manifestations locales.



→ **Représenter la MSA**

“ *En tant que déléguée MSA, j’ai été sollicitée par le maire de ma commune pour siéger au Centre communal d’action sociale (CCAS). Le Président de la MSA m’a encouragée à y aller. Dans ce rôle, je participe à la politique sociale de la commune. Par exemple, je travaille avec les équipes de la MSA et celles du CCAS pour réaliser une micro-crèche.* ”



La MSA, une présence reconnue avec ses délégués

- > Grâce à des élus bien organisés en réseau, formés et actifs dans les différentes instances sanitaires et sociales, la voix de la MSA peut se faire entendre. Cette présence, reconnue sur le terrain, lui permet de faire valoir les intérêts de ses adhérents en étant associée aux différentes actions menées.

plan local

“ Pour faire face aux conséquences des intempéries, nous avons mobilisé les acteurs politiques et professionnels du département (conseil général, chambre d’agriculture, syndicats agricoles, banques, assurances...). Le travail en commun nous a permis d’élaborer un plan global regroupant les dispositifs de tous les partenaires. Avec les autres délégués, nous avons informé les exploitants touchés de l’existence de ce plan. ”

→ Favoriser les partenariats



Les principaux partenaires de la MSA

- > Les collectivités territoriales
- > Les organismes professionnels agricoles
- > Les organismes sociaux
- > Les associations

> Ensemble, nous faisons vivre

Lors des contacts avec les adhérents, nous pouvons expliquer le fonctionnement de la protection sociale et la nécessité que chacun ait un comportement responsable (consommation de médicaments, recours aux soins...).

Grâce à notre implication dans les actions de la MSA, nous pouvons aider les gens et améliorer leur vie quotidienne.

Le fonctionnement démocratique de la MSA accorde une place à tous les élus. Ils peuvent s'exprimer, donner leur avis, prendre part à la réflexion et aux orientations de leur caisse lors des réunions qui leur sont consacrées.



> Informer et responsabiliser

“ Durant notre mandat, nous avons organisé des conférences débats sur la prévention santé pour sensibiliser la population à la nutrition, à certaines maladies, à l’usage des médicaments. Grâce à nos contacts, beaucoup de personnes ont participé, les médecins locaux ont été associés et la presse en a parlé. ”

La MSA comprend 35 MSA, 273 agences et 1500 échelons locaux. Elle reste proche de ses adhérents, à travers son réseau d’élus et ses comités départementaux.

le mutualisme

“ Le Conseil d'administration de la MSA a sollicité tous les échelons locaux pour préparer un nouveau plan d'actions sanitaires et sociales. Notre rôle a consisté à identifier les besoins de la population. Cela a permis de mettre en place de nouvelles actions qui complètent les aides financières.

Nous avons ensuite participé à la mise en œuvre des projets, en choisissant, dans chaque canton,



les actions répondant aux besoins les plus urgents. ”

→ **Mettre en œuvre la solidarité**



→ **Participer à la démocratie sociale**

“ À l'assemblée générale, le Président et le Directeur rendent compte de l'action de la MSA pendant l'année. Nous délégués, nous pouvons les interpeller sur leur bilan, les projets à venir et formuler des propositions avant de voter. ”

L'avenir de la protection sociale, une démarche responsable pour préserver la solidarité

> Le fonctionnement mutualiste de la MSA, qui fait participer les adhérents à leur protection sociale, est un moyen de construire une protection sociale plus solidaire.

*“ Être délégué à la MSA,
c’est s’impliquer et agir sur les territoires,
faire entendre la voix de nos adhérents
et participer à une protection sociale
responsable et solidaire. ”*

N’hésitez pas à contacter votre MSA



L'essentiel & plus encore